



2 Rue E. Viollet le Duc
78280 GUYANCOURT
Tél : 01 39 30 64 60

DOSSIER D'INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

- Première inscription
 Doublement

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance : / /</p> <p>N° portable de l'élève :</p> <p>Mail de l'élève* :</p>	<p>CLASSE D'AFFECTATION</p> <p>.....</p> <p>Réservé à l'administration Ne pas remplir</p>
--	--

***cette adresse doit impérativement être valide et consultable – à usage pédagogique.**

1. AU MOMENT DE L'INSCRIPTION : PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

- Dossier d'inscription** dûment complété et signé par le responsable légal et l'élève avec signature au dos du texte relatif à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

REMARQUE : Prévoir 3 photos d'identité récentes en précisant le nom et prénom de l'élève au dos de celle-ci pour la fiche secrétariat et le trombinoscope classe + Carte lycéen « ALISE » (carte pour restauration/accès lycée et CDI).

- FICHE DE SECRETARIAT** remplie.
Important : veuillez respecter le code « Profession ou catégorie socioprofessionnelle (voir doc.ressource)
- Fiche d'urgence à l'attention des parents** dûment complétée et signée
- Elèves boursiers** : la notification de droit ouvert à la bourse et un RIB.
- Inscription au service de restauration** :
- Attestation restauration scolaire « EquiTables » (reçue par voie postale) pour le calcul du Quotient familial.
 - Chèque de 50 euros à l'ordre de la société de restauration pour créditer le compte au 02/09
 - RIB à fournir pour restitution du solde si départ en cours et en fin d'année
 - Règlement intérieur du service restauration signé.
- Répondre à la question** : Autorisez-vous la communication de votre adresse postale et votre courriel aux associations de parents d'élèves du lycée ? (**O** ou **N**) : _____

2. Pour les non scolarisés au lycée de Villaroy en 2020-2021

- EXEAT** original (certificat de fin de scolarité) remis par le l'établissement précédent.
- Copie du livret de famille ou de la carte d'identité**, le cas échéant la copie des pages du jugement de divorce.
- Copies des 3 bulletins trimestriels** de l'année scolaire écoulée.

3. Pour les scolarisés au lycée de Villaroy en 2020-2021

Les élèves et familles veilleront à rapporter TOUS les manuels scolaires de l'année scolaire précédente.

IMPORTANT : en cours d'année, si modifications de coordonnées personnelles, prière de mettre à jour sur le site <https://teleservices.ac-versailles.fr>

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Les enseignements optionnels proposés au lycée de VILLAROY à la rentrée :

➤ **ARAC - LVC Arabe (2h)** : s'adresse à **TOUS les élèves** indépendamment de leur choix d'orientation et de leur niveau dans cette langue. **Quatrième langue au niveau mondial**, langue officielle à l'ONU et pour 22 pays qui s'étendent de l'Océan atlantique au Golfe arabo-persique sans discontinuité géographique, la langue arabe est **l'une des plus anciennes langues vivantes**. Il est possible de **débuter en seconde** l'apprentissage de l'arabe sans aucune base. L'enseignement de cette langue offre une **ouverture sur le monde et la culture arabe**. Il crée des **passerelles avec les autres matières** (histoire, philosophie, sciences, langues vivantes). Les élèves abordent l'apprentissage de la langue en développant leurs **connaissances de la culture** à travers **l'étude de textes anciens et contemporains, vidéos, caricatures**, autour de **trois notions** : échanges, appropriation et transmission développés à partir des quatre thèmes suivants :

- **Le voyage des savoirs**, des idées et des textes à travers les siècles
- **Le Maroc, carrefour migratoire et cosmopolite** (« hivernants », commerçants, étudiants, investisseurs...) : quelles transformations sociales, culturelles et économiques ?
- **Le souverain et sa Cour** : Bagdad et Hârûn al-Rashîd
- **La mémoire en images** : quel rôle les cinéastes, plasticiens et photographes ont-ils joué dans la construction de la mémoire pour représenter les bouleversements politiques et sociaux récents du monde arabe ?

En terminale, les élèves de voie G et T pourront s'inscrire au BAC en choisissant arabe en LVA, LVB ou LVC pour le BAC G. L'apprentissage peut être ensuite poursuivi dans l'enseignement supérieur et être **un plus pour se présenter à certains concours**.

➤ **LCA (2h) - Langues et Cultures de l'Antiquité - Latin** :

- Explorer trois des quatre objets d'étude : l'Homme et l'animal, l'Homme et le divin, Soi-même et l'autre et Méditerranée dans le but de **confronter les mondes anciens au monde moderne et contemporain**.
- Pratiquer un enseignement décloisonné de la langue et de la culture à travers l'étude de textes variés.
- Faire des liens avec les autres matières (histoire, langues vivantes, français, philosophie et sciences) et préparer le grand oral (compétences argumentatives et rhétoriques).
- Pour le baccalauréat, le latin choisi en enseignement mineur optionnel **sera particulièrement valorisé avec la multiplication par 3 des points obtenus au-dessus de la moyenne**.

➤ **EPS (3h)** : Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques (APSA). **ATTENTION** : le recrutement nécessite la validation de la candidature (dossier + tests). Les élèves pratiqueront à partir de la rentrée et pendant toute l'année, les trois activités suivantes :

- **HAND – BALL** (2h/semaine toute l'année le samedi matin)
- **ATHLETISME** (2h/semaine au premier trimestre le lundi)

En première et Terminale, le handball et l'athlétisme restent les activités prioritaires, et compteront pour le baccalauréat (moyenne des notes de 1^{ère} et Tale). La troisième activité complémentaire est encore à définir, suivant les modalités de la réforme du lycée. S'agissant d'une option facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus (coef. 2)

➤ **Section EURO Espagnol – DNL EPS (3h)** :

- Approfondir la maîtrise de la langue (obtenir la certification - Institut Cervantes - Niveau B1)
- Développer les capacités d'expression orale (mises en situation, échanges avec les correspondants) avec une plus-value sur l'ensemble des épreuves linguistiques du cursus (confiance, prise d'initiative...).
- Pratiquer l'espagnol de manière active en DNL (*discipline non linguistique*) EPS sur des thématiques nouvelles : Sport et santé ; Sport et handicap ; Sport et tourisme ; Sport et culture ; Initiation au golf ; Découverte des sports traditionnels.
- **Un moyen de gagner des points et de valoriser son dossier BAC et PARCOURSUP** :
 - Seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus (coefficient 2).
 - **Une « mention européenne »** est ajoutée au diplôme du baccalauréat si l'élève obtient au moins 12 de moyenne en espagnol et 10 de moyenne en espagnol euro.

FICHE D'OPTIONS CLASSE DE SECONDE ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NOM DE L'ELEVE : PRENOM :

Classe	Langues <u>obligatoires</u>		1 Option <u>facultative</u> au choix (1)	Option supplémentaire
2nde GT	ANGLAIS LVA	<input type="checkbox"/> Allemand LVB OU <input type="checkbox"/> Espagnol LVB	<input type="checkbox"/> Arabe LVC (2h) <input type="checkbox"/> EPS (3h) <input type="checkbox"/> EURO Espagnol/EPS (3h)	Non compatible avec LVC arabe <input type="checkbox"/> LCA – Latin (2h)

Horaires et enseignements de la voie Générale :

	Seconde GT	Première Générale	Terminale Générale
Français	4h	4h	---
LV A et LVB	5h30	4h30	4h
Maths	4h	--	--
Physique-chimie	1h30 +1h30 TP	--	--
SVT	1h30 TP	--	--
Histoire géographie	3h	3h	3h
EPS	2h	2h	2h
Enseign. moral et civique	0h30	0h30	0h30
Sciences Economiques et Sociales	1h30	--	--
Sciences numériques et technologie	1h30	--	--
Enseign. scientifique	--	2h	2h
Enseign. de Spécialité à choisir*		3 SPE x 4h	2 SPE x 6h
Philosophie	---	---	4h
Accompagnement au choix de l'orientation	54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités d'organisation mises en place dans le lycée		
TOTAL (hors option)	26h30	28h00	27h30

* Spécialités de voie générale proposées au lycée de Villaroy (pour info) :

1. Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGSP)
2. Humanités, littérature et philosophie (HLP)
3. Langues, Littératures et cultures étrangères Anglais (LLCE)
4. Mathématiques (M)
5. Numérique et Sciences Informatiques (NSI)
6. Physique-Chimie (PC)
7. Sciences Economiques et Sociales (SES)
8. Sciences de l'Ingénieur (SI)
9. Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

N.B : L'inscription dans l'établissement vaut engagement à respecter le règlement intérieur en vigueur.

Date et SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL	Date et SIGNATURE DE L'ELEVE
--	------------------------------



2 Rue E. Viollet le Duc
78280 GUYANCOURT
Tél : 01 39 30 64 60

COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES

Textes de référence

- Loi n° 78-17 modifiée du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- Délibération n° 2015-433 du 10 décembre 2015 (NS-058).
- Arrêté 20 octobre 2008 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au pilotage et à la gestion des élèves de l'enseignement du premier degré, modifié en janvier 2017.
- Arrêté du 22 septembre 1995 portant création d'un traitement automatisé d'informations nominatives relatif au pilotage et à la gestion des élèves du second degré portant sur les trois niveaux : établissement, académique, administration centrale.
- Textes du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données - règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 en vigueur à partir du 25 mai 2018.

Est concernée toute information liée aux traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la gestion administrative, comptable et pédagogique du lycée, ainsi qu'à l'Espace Numérique de travail (ENT) :

Certaines données à caractère personnel correspondant à l'identité de l'élève (nom, date de naissance, photos/vidéos...), à sa scolarité (classe, options, langues, notes...), à des règlements financiers (sorties/voyages, restauration, bourses ...), à ses responsables légaux (adresses...) sont collectées au sein de l'établissement et traitées dans différents fichiers :

- Base élève « SIECLE » et des autres logiciels nationaux utilisés par tous les établissements scolaires ;
- Logiciel PRONOTE (notes, suivi des présences, cahier de textes...) ;
- ENT du lycée donnant un accès sécurisé à un bouquet de services numériques.

Celles-ci font l'objet d'une déclaration à la CNIL qui garantit que les données ne seront utilisées que dans le cadre du bon fonctionnement de l'établissement et de la communication avec les familles, et ne seront jamais transmises à l'extérieur.

Conformément à la **Loi n°78-17 du 6 janvier 1978**, et du **RGPD (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016)** toute demande d'information concernant l'utilisation et la conservation de ces données, ainsi que toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition peuvent être adressées au chef d'établissement directement (lettre à déposer ou à envoyer au secrétariat de l'établissement) ou par courrier électronique (0781949v@ac-versailles.fr)

Vu et pris connaissance, le :

Nom et Prénom :

Niveau Classe : 2nd : 1^{ère} Term :

Signature des responsables légaux :

RENTREE SCOLAIRE 2021

A partir du Jeudi 02 septembre selon planning transmis ultérieurement